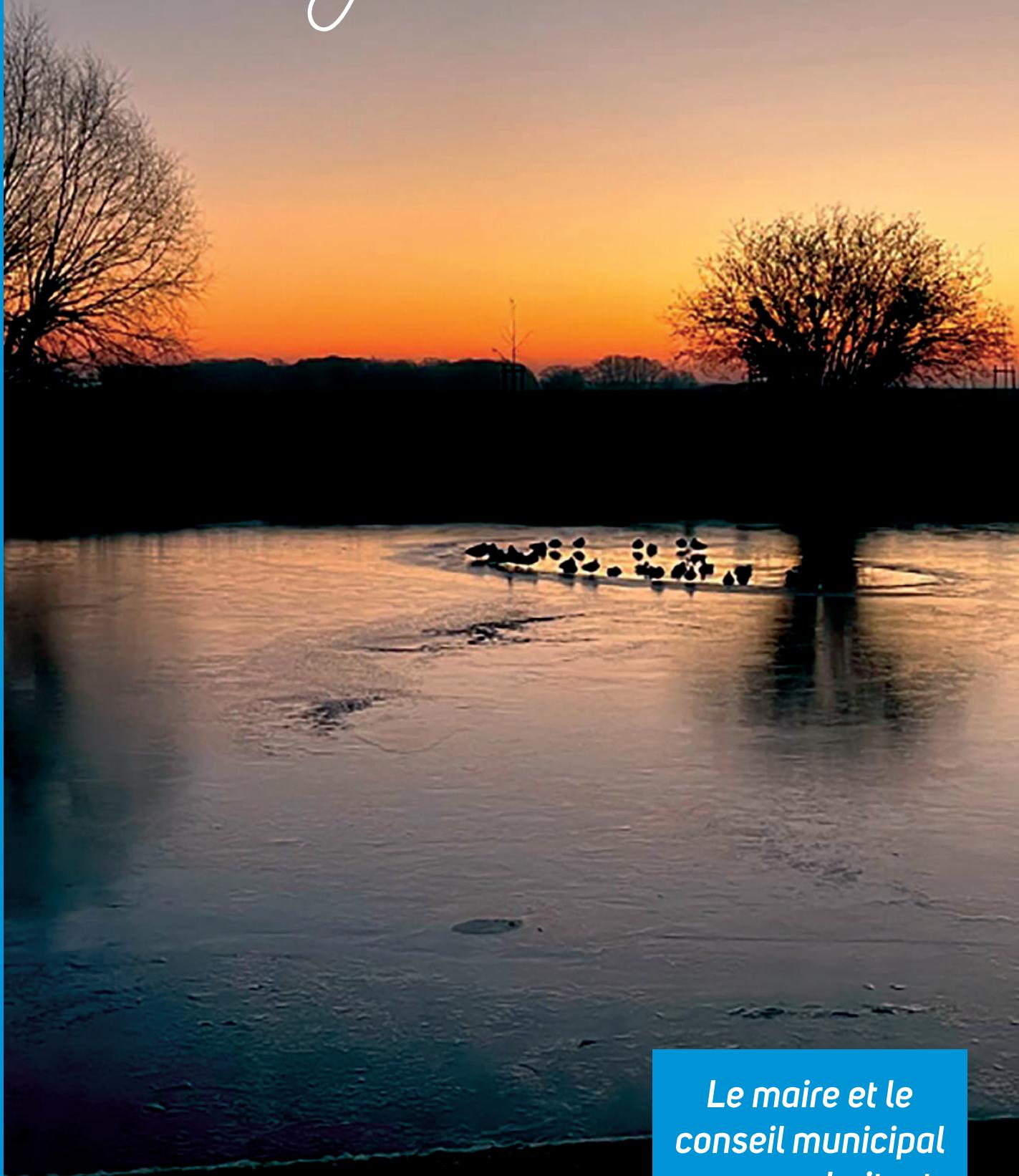


BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2026

Fresnay-le-Comte



*Le maire et le
conseil municipal
vous souhaitent
une bonne année
2026 !*



SOMMAIRE

- 2 Le sommaire**
- 3 Le mot du maire**
- 4 L'état civil**
- 5 Les règles de vie**
- 6 L'administratif**
- 7 Le recensement**
- 8 Les informations utiles**
- 9 Les finances**
- 10 Les tarifs communaux**
- 11 Les travaux**
- 12 & 13 La vie de l'école**
- 13 Le périscolaire**
- 14 SIRP - Les tarifs scolaires**
- 15 La vie de la commune**
- 16 à 18 L'histoire**
- 19 Un nouveau logo pour la commune**

NOS ASSOCIATIONS

- 20 Les P'tits cartables / Les Frénétiques**
- 21 Le yoga / La chasse**
- 22 La bibliothèque**
- 23 La Mam**
- 24 & 25 Les Fresnaystifs**
- 25 Les sapeurs-pompiers**
- 26 Nos artisans**
- 27 Les élections municipales**
- 28 L'agenda 2026**

Nous remercions sincèrement les auteurs des articles du bulletin pour leur contribution personnelle ou professionnelle.



LE MOT DU MAIRE



Chères Fresnaycomtoises, Chers Fresnaycomtois,

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur coopération, leur engagement et le travail fourni au service de notre commune et de ses habitants.

La loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales impose la parité lors des prochaines élections. C'est pourquoi les hommes du conseil sortant ne peuvent pas tous se représenter. Je souhaite donc saluer leur investissement, leur disponibilité et l'esprit d'équipe dont ils ont fait preuve tout au long de ces années au service de Fresnay-le-Comte.

Je remercie également la classe de CM1 et CM2 pour le formidable travail réalisé autour de l'identité de notre commune. Grâce à leurs recherches, le nom des habitants de Fresnay-le-Comte a pu être mis en valeur, et ils ont également travaillé sur la création d'un logo. Ce projet a ensuite été finalisé par le conseil municipal. Bravo à eux pour leur implication et leur créativité.

En 2026, notre commune fera l'objet du recensement de la population. Je vous remercie par avance de bien vouloir accueillir l'agent recenseur, **Françoise CONRAUX**, qui vous accompagnera dans cette démarche essentielle pour l'avenir de notre territoire. Le recensement permet en effet de mieux connaître les besoins de la population et d'adapter les services publics.

Concernant les travaux programmés pour 2025, plusieurs projets vont voir le jour : la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière, la création d'un jardin du souvenir, ainsi que l'installation d'un nouveau columbarium, les peintures à la salle des fêtes...

Je remercie enfin le personnel communal et intercommunal pour le bon fonctionnement des services, leur engagement quotidien et le travail d'équipe au service de la population.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, pleine de projets, de solidarité et de sérénité.

Le Maire, Gilles Péan





L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

23/01/2025 Aubin DE PRUDHOMME DE LA BOUSSINIÈRE
03/02/2025 Ruben ROLDAN
26/02/2025 Lina DANGLETERRE
14/03/2025 Isaho ROUSSEAU
15/05/2025 Maryléa DELAUNAY
28/12/2025 Marius DE PINHO



MARIAGES

Pauline LECOUTOUR et Ange DELPORTE le 14 juin 2025
Jennifer FOURMONT et Yann GUILLAUME le 6 septembre 2025
Vérona GEORGET et Denis GIRARD le 8 novembre 2025



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Elvira RAMOS (3 mai 2025)
Joëlle ARENE épouse DEZE (26 mai 2025)
Jean BROSSIN (30 août 2025) - conseiller municipal de 1983 à 2008
Simone COLAS épouse PÉAN (8 décembre 2025)
Jeannine LHUILLERY épouse BROSSIN (20 décembre)



Bienvenue
aux
nouveaux
habitants

Nolan PEREIRA ► rue des Champs – Les Bordes
Françoise BESNARD ► rue Borgnesse
Laurie et Matthieu BAUER ► rue de la Mairie



90 ANS CETTE ANNÉE !



Madame Monique Girard a fêté ses 90 ans le 23 décembre à la maison de retraite de Bonneval, entourée de ses enfants et des élus.

Ce fut l'occasion de lui porter le colis que la commune offre aux aînés.



LES RÈGLES DE VIE



TRAVAUX



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses, perceuses, tronçonneuses... doivent être impérativement effectués dans les créneaux suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 19h,
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

INCIVILITÉS



Sur le territoire communal, nous constatons trop souvent des incivilités mineures et d'autres plus conséquentes. Elles génèrent un coût pour le budget communal puisque ces dépenses exceptionnelles sont à la charge de la commune, donc payées par vos impôts; l'agent technique a d'autres charges de travail que de réparer « les dégradations du week-end ».

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Conformément à l'arrêté municipal n°20228008 visant à garantir la propreté de nos trottoirs et à préserver notre environnement, chaque habitant est désormais tenu de maintenir le trottoir situé devant sa propriété et dégagé de tout débris, feuilles mortes, neige et autres obstacles susceptibles de perturber le passage des piétons.

La commission environnement mise en place par le conseil municipal du 19 juin 2023 a fait le tour de la commune le 5 juin 2024 pour constater l'entretien des trottoirs. Quelques courriers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des habitants dont l'entretien des trottoirs n'était pas fait.

LE CONSEIL MUNICIPAL REMERCIE TOUS LES HABITANTS POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS QUI EST RÉALISÉ.



Ceci contribue à la sécurité de tous et à la qualité de vie dans le village.

IMPORTANT

En cas d'accident par défaut d'entretien vous serez tenus pour responsable (voir les codes territoriaux L2212-2 et L2122-28).



Dans les mares de la commune, la pêche est ouverte du 1^{er} avril au 31 octobre.

ANIMAUX

RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL

ARTICLE 99.6 : il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues; ils doivent être tenus en laisse et **vous devez ramasser les déjections canines**.



Article 102 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures pour **préserver la tranquillité des voisins, en particulier pour les aboiements réguliers**. Nous constatons une divagation importante des chats.

NEIGE



En cas de neige, ne laissez pas vos véhicules sur le trottoir, cela gêne les travaux de déneigement; les tracteurs ou les engins doivent slalomer entre les véhicules et cela peut avoir des conséquences fâcheuses.



L'ADMINISTRATIF

Première étape pour tous les documents

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

- ▶ Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr/** ;
- ▶ Je vais sur le site de l'ANTS ;
- ▶ Je crée un compte, je me connecte avec mes identifiants FranceConnect.
- ▶ Je suis les instructions par type de demandes.

DÉMATÉRIALISATION URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Pour des surfaces n'excédant pas 20 m² (délai 1 mois).
- Pour modification extérieure de la façade, abri de jardin, ouverture de fenêtre de toit.
- ▶ Remplir un imprimé, joindre les plans qui sont transmis au service instructeur de Chartres Métropole.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour des surfaces supérieures à 20 m², même procédure que pour la déclaration préalable avec un délai d'instruction de 2 mois.

- ▶ Joindre les plans qui sont transmis au service instructeur de Chartres Métropole.

Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée en vous connectant sur <https://www.e-permis.fr>

SI VOUS LE POUVEZ, IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER CE SERVICE.

La mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ

Plus de demande à la mairie de votre commune. Liste des mairies habilitées sur :

passeport.ants.gouv.fr/services-associé/ou-faire-ma-demande-de-passeport-cni

PERMIS DE CONDUIRE / CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Possible en ligne, posté à domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire** et indispensable pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.



OÙ ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/r16396>



LE RECENSEMENT



Insee 
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune



Vos réponses aujourd’hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l’avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L’Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

 le-recensement-et-moi.fr

Plus d’informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.



LES INFORMATIONS UTILES

MAIRIE



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 10h - 12h / 13h30 - 19h
Mardi et jeudi : sur rendez-vous
Téléphone : 02 37 26 61 05

SITE DE LA COMMUNE

<https://fresnay-le-comte.fr>

PERSONNEL COMMUNAL

- Secrétaire : Noémie Pétri
- Agent technique : Kévin Vacher
- Agent entretien : Stéphanie Coste

ÉGLISE SAINT MARTIN



L'église de Fresnay-le-Comte fait partie de la PAROISSE DE LA TRINITÉ SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES.

Les offices sont assurés par le père Pierre Paul.

9 rue de la Bienfaisance - 28600 Luisant
Tél : 02 37 34 52 01

Le site du diocèse de Chartres

www.diocesechartres.com

Les horaires de messe sont affichés à la porte de l'église.

NUMÉROS D'URGENCE

SAPEURS
POMPIERS

18

GENDARMERIE
THIVARS

17

SAMU
CHARTRES

15

NOUVEAU

Cette année la commune s'est dotée de l'application Panneau Pocket. Vous pouvez y suivre les alertes et les informations.



DÉCHETTERIES



Horaires & conditions d'accès pour les 5 déchetteries de Chartres métropole sur le site :

www.chartres-metropole.fr

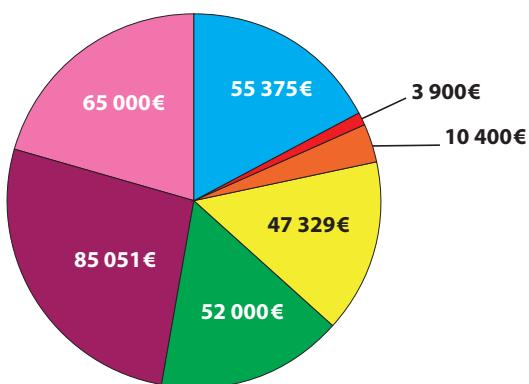


PLUS SIMPLE !
Je scanne le QR Code pour aller directement sur la page déchetteries.



LES FINANCES

Recettes de fonctionnement



■ Autres produits de gestion courante

■ Dotations et participations

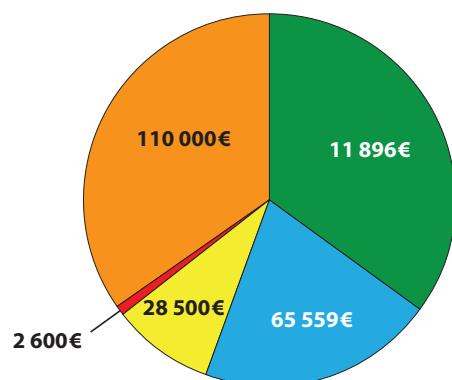
■ Fiscalité locale

■ Impôts et taxes

■ Produits des services, du domaine et ventes

■ Atténuation de charges

Dépenses de fonctionnement



■ Charges de personnel et frais assimilés

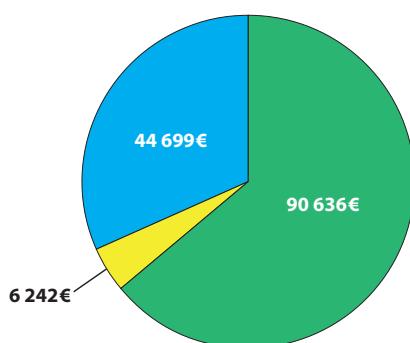
■ Charges financières

■ Atténuations de produits

■ Charges à caractère général

■ Autres charges de gestion courante

Recettes d'investissement

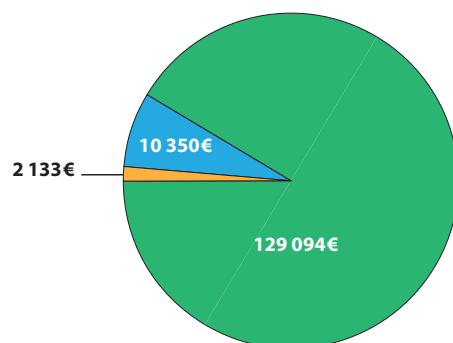


■ Subvention d'investissement

■ Dotation, fonds divers et réserves

■ Solde d'exécution de la section d'investissement

Dépenses d'investissement



■ Immobilisations corporelles

■ Emprunts et dettes assimilées

■ Subventions d'investissement

Reste à réaliser en recettes d'investissement :

Fonds concours Chartres Métropole : 17 718 €

Reste à réaliser en dépenses d'investissement :

Jardin du souvenir : 2 900 €

Reprise de sépulture : 34 432 €

Salle des fêtes : 11 699 €

Avaloirs : 26 734 €



LES TARIFS COMMUNAUX

Le conseil municipal fixe comme suit les tarifs communaux, applicables au 1^{er} janvier 2026.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs pour les habitants de la commune, conseil municipal, personnel (communal, syndicat, école)

GRANDE SALLE	24h	48h	PETITE SALLE	24h	48h
Avec cuisine	226 €	341 €	Avec grande cuisine	155 €	196 €
Sans cuisine	147 €	216 €	Sans cuisine	76 €	92 €
Chauffage	87 €	127 €	Chauffage	35 €	58 €
Vin d'honneur (3h)		54 €	Vin d'honneur (3h)		41 €
Vin d'honneur & chauffage (3h)		77 €	Vin d'honneur & chauffage		63 €

Tarifs hors commune

GRANDE SALLE	24h	48h	PETITE SALLE	24h	48h
Avec cuisine	367 €	517 €	Avec grande cuisine	201 €	266 €
Sans cuisine	289 €	397 €	Sans cuisine	122 €	162 €
Chauffage	87 €	127 €	Chauffage	35 €	58 €
Vin d'honneur (3h)		74 €	Vin d'honneur (3h)		54 €
Vin d'honneur & chauffage (3h)		97€	Vin d'honneur & chauffage (3h)		77 €

À partir du site internet de la commune, vous pouvez faire une réservation de la salle, qui sera confirmée par la secrétaire.

Activité sportives ou culturelles : 1^{ère} heure : 23 € / chaque heure suivante : 18 €

Gratuité pour les associations qui ont leur siège situé sur la commune de Fresnay-le-Comte et qui ont une activité sur la commune pour les habitants de Fresnay-le-Comte.

Scène pour tous (montage et démontage) : 100 €

! Caution demandée de 1 500 €, rendue ou détruite après paiement de la location.
En cas de dégradation, une somme sera retenue, selon certificat administratif du maire.

CIMETIÈRE		COLUMBARIUM		
Concession	Prix	Concession	1 ^{ère} urne	2 ^e à 4 ^e - par urne
30 ans	150 €	30 ans	500 €	100 €
50 ans	200 €	50 ans	600 €	200 €

ESPACES VERTS / CANIVEAUX

Pour les services accordés ponctuellement pour la tonte de gazon uniquement pour des personnes dans l'incapacité de le faire physiquement, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le tarif de 25 € TTC de l'heure pour la tonte de gazon, le tarif de 25 € du mètre linéaire pour le nettoyage/désherbage des trottoirs et des caniveaux, avec une facturation minimum de 15 €.



LES TRAVAUX EN IMAGES



Nouvelle moquette pour la scène



Abattage des peupliers à la mare des Bordes



Abattage des peupliers rue Jean Moulin

Abat-sons de l'église



Chartres métropole a effectué des travaux d'interconnexion sur le réseau d'eau allant du château d'eau de la Bourdinière-Saint-Loup, passant par Fresnay-le-Comte et jusqu'à Vitré-en-Beauce.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Le regroupement pédagogique des écoles de Fresnay-le-Comte et de meslay-le-Vidame compte **81** élèves pour l'année 2025/2026.

Madame Tressou a remplacé Monsieur Boissé sur le poste de direction. Elle a en charge la classe des petits/moyens avec Madame Lucie Ticot tous les lundis.

Mesdames Coste et Saadi ont rejoint l'équipe de la restauration scolaire aux côtés de Madame Bréan.



Les années se suivent et les projets s'enchaînent.

Le thème de l'exposition d'Arts Visuels 2025 était « Au fil du temps ». Les quatre classes sont allées visiter la commanderie d'Arville en juin. Des Olympiades à Fresnay en présence des parents ont clôturé l'année scolaire.

L'année 2025/2026 sera sportive puisque les quatre classes sont affiliées à l'USEP qui œuvre pour le développement du sport scolaire. Des rencontres sportives sont organisées avec des écoles du secteur sur des disciplines variées : randonnée, coopération, badminton, breakdance. Un animateur sportif interviendra au troisième trimestre pour une initiation au baseball pour les quatre classes.

ÉCOLE DE
MESLAY-LE-VIDAME

41 élèves

La classe CE1/CE2 :
17 ÉLÈVES

Enseignante
→ Johanne Fontaine

La classe CM1/CM2 :
24 ÉLÈVES

Enseignante
→ Priscilla Hugon

ÉCOLE DE
FRESNAY-LE-COMTE

40 élèves

La classe PS/MS :
25 ÉLÈVES

Enseignants
→ Sandrine Tressou et
Lucie Ticot, assistées
de Christelle Morize
(ATSEM)

La classe GS/CP :
15 ÉLÈVES

Enseignante
→ Tamara Angers
assistée d'Aurélie
Leveillard (ATSEM)

À vos agendas :

- **TOMBOLA** organisée en février.
- **EXPOSITION D'ARTS VISUELS** sur le thème de la couleur du lundi 30 mars au vendredi 3 avril à la salle des fêtes de Meslay.
- **RENCONTRES EN CHANTANT** à l'espace Malraux de Châteaudun le vendredi 29 mai pour les classes de Fresnay.
- **CLASSE TRANSPLANTÉE** pour les GS/CP en juin aux p'tites yourtes nature de Champhol.



LE PÉRISCOLAIRE

Cette année, beaucoup de changements au niveau du périscolaire :

Le matin, nous ouvrons à 7h00 et non plus à 6h45. Pas de changement pour le soir : toujours 18h45.

Nelly Renard est partie à la retraite à la fin de l'année scolaire. Le matin, vous serez accueillis par Gwenaëlle Bréan et Ophélie Saadi. Le soir, ce sera au tour de Stéphanie Costes et Christelle Morize, responsable qui clôtureront la journée.

Le soir, les enfants commencent par le goûter qu'ils ont apporté puis ils ont le loisir de jouer, dessiner ou colorier à l'intérieur et si le temps le permet de jouer à l'extérieur.

À l'intérieur, ils trouveront divers coins jeux tels que le garage, la cuisine, la chambre et ses poupées, les constructions ainsi que la bibliothèque, des dessins à colorier. Ils pourront également trouver de nombreux jeux de société. En ce qui concerne l'extérieur, ils pourront jouer au ballon, à la balançoire, dans les structures ainsi qu'au sable avec de nombreux accessoires.

Les enfants sont de plus en plus nombreux au périscolaire et les activités manuelles sont compliquées à gérer. Néanmoins, si la possibilité d'en faire se présente, nous ferons quelques activités sans pour autant les forcer.

Comme vous pouvez le constater, les enfants sont bien occupés.

L'équipe du périscolaire.



Retraite de Nelly Renard le 5 septembre



LE SIRP

Le SIRP, syndicat intercommunal de regroupement pédagogique entre les communes de Fresnay-le-Comte et de Meslay-le-Vidame gère le transport scolaire et les services périscolaires (cantine et accueil). Cinq élus de chaque commune y siègent.

FRESNAY-LE-COMTE Denis Girard, Nicolas Gout, Christophe Le Coutour, Véronique Marchand et Gilles Péan.

MESLAY-LE-VIDAME Florian Blanchard, Christophe Mignon, Sylvia Laurent, Serge Le Balc'h, et Virginia Richard.

Président : Gilles Péan / Vice-présidente : Sylvia Laurent
Secrétaire : Noémie Pétri (le lundi)



LES TARIFS SCOLAIRES

SIRP de Fresnay-le-Comte et Meslay-le-Vidame :

Le conseil syndical fixe comme suit les tarifs des services périscolaires au 1^{er} septembre 2025 :

RESTAURATION SCOLAIRE (repas à 4 composants)

- Maternelle : 4,67 € Primaire : 5,16 € Adulte : 5,43 € Panier repas : 2,50 €**
- Temps de surveillance du midi : 1 € / jour**
- Repas non commandé dans les temps réglementaires : 10 €**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

FORFAIT Le forfait est facturé systématiquement tous les mois, de septembre à juin, quelle que soit la présence de l'enfant. Il faut fournir le dernier avis d'imposition en septembre, sinon le tarif le plus élevé sera appliqué.

REVENU BRUT GLOBAL / 12 MOIS	1 ^{er} ENFANT	À PARTIR DU 2 ^e ENFANT
< 1 600 €	23 € / mois	17 € / mois
1 601 € à 2 200 €	28 € / mois	22 € / mois
2 201 € à 3 100 €	35 € / mois	29 € / mois
3 101 € à 4 000 €	43 € / mois	37 € / mois
> 4 001 €	50 € / mois	44 € / mois

Aucun changement en cours de mois n'est possible.

Présence à la séance = 2.50 €

Les consommations mensuelles inférieures à 15 € sont globalisées par année scolaire. Si ce seuil n'est pas atteint, une facturation minimum de 15 € en fin d'année scolaire ou à la radiation de l'élève de l'école est appliquée.

Pour plus de renseignements consulter le site ci-dessous :

<https://portail.berger-levrault.fr/SIRPFresnayLeComteMeslayLeVidame/accueil>





LA VIE DE LA COMMUNE

19 janvier - Galette des rois



Cérémonie du 8 Mai



10 mai - Soirée crêpes et bière



Cérémonie du 11 Novembre





L'HISTOIRE DE FRESNAY-LE-COMTE

Notre village et ses équipements sont le fruit du temps qui passe mais aussi le fruit de décisions prises par nos élus. Ces décisions sont parfois lourdes, avec des emprunts sur de longues périodes, financés par l'impôt et des subventions au prix de longues démarches administratives. En voici quelques exemples :



La construction de la mairie/école

Depuis la Révolution française, les affaires courantes de la commune sont gérées dans l'église à l'issue des messes dominicales.

De même, l'école est enseignée dans une dépendance de l'habitation de M. GERONDEAU, instituteur demeurant au 9 rue de l'Île.

Après un long projet débuté en 1860, Fresnay-le-Comte construit sa « Maison commune » qui accueillera à la fois l'école, la mairie, le logement de l'instituteur et l'arsenal (équipement contre les incendies). La population pourra profiter de ce bâtiment à compter de 1875.

L'école comptait alors 79 élèves en 1855 et 75 en 1885.

Le projet initial (de 1861) fut estimé à 16 236 francs **avec une imposition extraordinaire** de 20 centimes sur 12 ans et une subvention du préfet de 4 764 francs.

Le téléphone

L'installation d'une cabine téléphonique à Fresnay fut évoquée pour la 1^{ère} fois en 1910 mais la commune y renonça en raison du coût très important.

Le téléphone fera finalement son arrivée, après la guerre, en 1922 et la gérance de la cabine téléphonique sera alors confiée à Georgette RONCE (épouse NOËL), épicière/bureau de tabac situé au 10, rue Jean Moulin à Fresnay. Elle assurera cette fonction au-delà de 1956.

Le hameau des Bordes bénéficiera de son premier téléphone à compter de 1936, avec un partage des frais avec la municipalité de Boisvillette.

À l'heure du téléphone portable, d'internet et de la fibre, la 1^{ère} connexion téléphonique et filaire à Fresnay a désormais plus de 100 ans.



Cette photo prise en 1922/1923 avec Édouard DURAND (sabotier) et son épouse Elvire TRAVERS (épicière) au 10, rue Jean Moulin. Le commerce sera cédé à Georgette RONCE (épouse NOËL) en 1924.

L'électricité

Une enquête publique est réalisée en 1922 concernant la distribution de l'énergie électrique par un réseau syndical des 52 communes du Pays chartrain. La municipalité de Fresnay émet un avis favorable à ce projet.

Le courant électrique arrive à Fresnay en 1924 et la Commune décide d'installer l'éclairage public des rues, mairie et bâtiments communaux.

Le coût initial pour la commune fut de 30 738 francs financés par un emprunt de 30 ans et un impôt extraordinaire de 33 centimes (sur 30 ans également).

L'éclairage public impliquera une dépense supplémentaire de 950 francs.

En 1937, un projet d'électrification des écarts est à l'étude (moulin de Fresnay et moulin de Nuisance).



Cette photo du Café « Lunay » (devenu notre actuelle salle des fêtes) avec le réseau électrique à gauche de la rue et le réseau téléphonique à droite.

L'eau courante

L'accès à l'eau potable a toujours été une problématique majeure pour les habitants de Fresnay-le-Comte.

Suite à l'été 1834, la municipalité décide de réaliser des travaux d'urgence sur les puits communaux, face au manque d'eau qui affecte la commune.

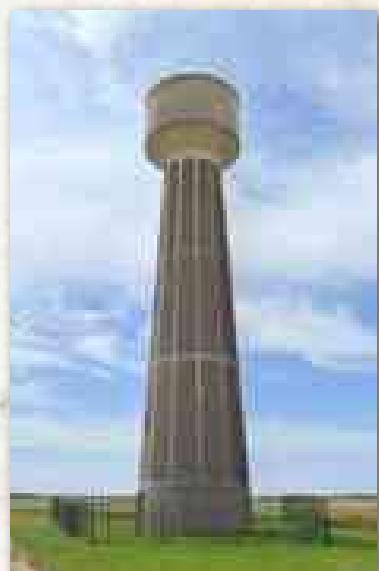
Les puits communaux sont les seules sources d'eau et sont insuffisants pour répondre aux besoins quotidiens :

- Le puits de Fresnay dit « D'en Bas » (angle rue de Dammarie et de Boncé) a besoin d'être creusé.
- Le puits de Fresnay dit « D'en Haut » (à proximité du croisement de la rue Fresnay / rue Borgnesse) a besoin d'une corde.
- Le puits des Bordes a aussi besoin d'être curé.

Suite à une nouvelle sécheresse survenue à l'été 1911, le conseil municipal vote en urgence la construction d'un 3^e puit avec pompe, à la jonction de la rue Borgnesse avec le chemin vicinal n°156, aux « Ouches Closes du Midi », avec une profondeur de 24 mètres.



Photo du « Puits D'en Bas »



Château d'eau de Fresnay



Rue de la Mairie



Croisement rue de la Mairie et rue Borgnesse



Rue Jean Moulin

Le goudronnage des rues du village

En 1940, la commune constate une fois de plus que les rues du bourg sont en mauvais état en raison du mauvais écoulement des eaux provenant principalement du plateau supérieur nord.

La stagnation des eaux est préjudiciable à la santé publique mais la guerre suspendra tout projet.

En 1948, le maire expose que l'absence d'écoulement des eaux pluviales détrempe la rue principale où se déposent des boues insalubres. Le conseil municipal décide alors la construction de trottoirs dans toute la traversée du bourg, sous réserve que les Ponts et Chaussées assure la réfection en empierrage et goudronnage.

L'année suivante (1949), il est décidé de compléter les travaux avec une canalisation d'égouts dans la rue de la Mairie et la rue Jean Moulin. L'assainissement du bourg nécessite un emprunt de 3 millions de francs sur 30 ans.

De 1955 à 1958, le Service des Ponts et Chaussées réalise peu à peu le rechargement et le goudronnage de la rue de la Mairie et de la Rue Jean Moulin.

Les rues de l'Église et Borgnesse seront réalisées en 1962 et 1963.

Le hameau des Bordes bénéficiera à son tour de la construction de bordures-caniveaux et du goudronnage en 1961.

La salle polyvalente

Au regard de la situation centrale sur la place Saint-Martin, la commune acquiert en 1977 l'ancien café Lunay avec pour objectif de construire une salle polyvalente.

Les travaux débutèrent en 1981 et notre actuelle salle des fêtes sera inaugurée le 6 juin 1982, en présence du préfet d'Eure-et-Loir.





UN NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNE

Les enfants de la classe de CM1/CM2 ont travaillé sur le thème de la commune. Monsieur le Maire leur a demandé de réfléchir à la création d'un logo. Fresnay-le-Comte n'en ayant pas. Les dessins ont été proposés au conseil municipal. Les élus en ont retenu deux, sur la base des éléments demandés par l'enseignante.

Madame Précila Martins Pereira a réalisé la maquette qui a été validée par le conseil municipal.
Avant l'utilisation dans les documents officiels un enregistrement est obligatoire.



Remerciements aux habitants qui entretiennent les jardinières de fleurs pendant les congés de Kévin.

Remerciements aux habitants qui décorent leurs maisons pendant la période de Noël.



Prochainement le véhicule municipal arborera le nouveau logo de la commune.



LES P'TITS CARTABLES DE FRESNAY-MESLAY (APE)



L'association des parents d'élèves du groupement scolaire de Fresnay-le-comte et de Meslay- le-Vidame est une nouvelle association créée par des parents d'élèves soucieux d'apporter une aide financière et matérielle à l'école de nos deux communes pour la réalisation de projets pédagogiques, de sorties scolaires et d'événements socioculturels.

À travers des actions d'animations récurrentes, nous espérons impliquer les parents d'élèves scolarisés ou non sur nos communes, dans des événements ayant pour but d'animer le quotidien de nos petits Fresnaycomtoises, Fresnaycomtois et Meslaysiennes, Meslaysiens.

Chaque année, l'équipe pédagogique de l'école de Fresnay-le-Comte et Meslay-le-Vidame réalise plusieurs projets dans le but de diversifier la méthode d'apprentissage pour nos enfants, peu importe leur niveau d'études. Et c'est pour aider à la réalisation de ces différents projets que notre association de parents d'élèves se mobilisera tout au long de l'année afin d'offrir à nos enfants des moments et des souvenirs enrichissants, des aventures extraordinaires, que ce soit à travers les événements organisés par l'APE ou encore les projets réussis de l'école auxquels l'APE aura contribué.

Devenir membre de l'APE est totalement gratuit. Nous prenons en compte toutes les remarques et recommandations de tous les parents qui souhaitent se joindre à nous pour continuer à aider l'école de la commune, pour que les manifestations puissent se dérouler au mieux et pour continuer à créer du lien entre les enfants, les parents et l'école.

Cette année, le projet de classe transplantée pour les élèves en maternelle grande section et les CP est un projet innovant et percutant dans lequel nous souhaitons apporter notre contribution.

EN 2026, LES PROJETS DE L'APE SONT :

- Une soirée pyjama avec diffusion d'un dessin animé et repas pour les enfants le 30/01/26 ;
- Proposition de vente de gâteaux de la marque « BIJOU » aux habitants de Fresnay-le-Comte et Meslay-le-Vidame, avec distribution de catalogues et bons de commandes dans les boîtes aux lettres ;
- Le carnaval avec défilé et jeux de récré pour tous ;
- La boum de fin d'année scolaire pour les enfants ;
- Un vide-ta-chambre à la salle des fêtes de Meslay-le-Vidame, pour cet automne ;
- Vente de sapins, de chocolats et un marché de Noël à la salle des fêtes de Fresnay-le-Comte.

NOUS CONTACTER

apecfresnaymeslay@gmail.com

NOTRE ACTUALITÉ

[f APE Les p'tits cartables de Fresnay-Meslay](#)

LE BUREAU DE L'APE



LES FRÉNÉTIQUES

Notre association a été créé en 2010 par des parents d'élèves, soucieux de perpétuer la tradition du spectacle de noël pour nos enfants. Cette association est totalement **GRATUITE** et ouverte à tous.

Cette année 2025 a été marquée par le changement de bureau de notre association. Le précédent bureau a laissé place à une nouvelle équipe pour continuer à proposer des activités à nos enfants en dehors du temps scolaire.

Voici une liste des manifestations réalisées en 2025 :

- Vendredi 28 février 2025 : soirée pyjama avec projection d'un film
- 27 avril 2025 : chocolats en fête
- 20 juin 2025 : boum de fin d'année
- 19 décembre 2025 : spectacle de Noël

NOUS CONTACTER

lesfrenetiques@gmail.com

NOTRE ACTUALITÉ

Association Les Frénétiques



LE YOGA

Pour la troisième année consécutive, Maryline VAN LOO diplômée de l'EFI anime des cours de Hathayoga dans une ambiance chaleureuse et bienveillante :

Le mardi soir de 18h30 à 19h45 à la salle des fêtes.

Ce yoga s'adapte aux possibilités de chacune et chacun, quel que soit l'âge, les aptitudes sportives et la souplesse. Cette discipline permet la réunification du mental et du corps et améliore les capacités physiques et le bien-être général.

RENSEIGNEMENTS AU 06 95 31 66 23



N'hésitez pas à venir nous rejoindre,
il reste quelques places !



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Dans notre commune, la chasse fait partie intégrante du patrimoine culturel.

La société de chasse de Fresnay-le-Comte (fondée en 1921) joue un rôle essentiel dans la régulation des populations animales et la préservation de la biodiversité.

Sur les terres et dans les bois, mis à notre disposition par différents propriétaires (je les en remercie), nous avons pu chasser le lièvre, prélever quelques faisans, des perdrix rouges, divers petits gibiers et d'autres un peu plus gros comme ce sanglier de presque cent kilos prélevé lors d'une chasse au chevreuil (voir image plus bas).

Dans le cadre du G.I.C, un comptage des faisans aura lieu en février 2026 et un comptage des lièvres et perdrix grises début mars. Vous pouvez y participer, c'est un moment privilégié pour observer la faune sauvage dans son milieu naturel.

À partir de la fin septembre nous chassons le chevreuil en battue le samedi matin.

Je remercie les chasseurs qui, par leurs actions d'agrainage, leur participation aux battues ou aux comptages, œuvrent pour la vie de la société, ainsi que notre piégeur dévoué, Didier.



Le président, Christophe LE COUTOUR et tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.



LA BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE DE MESLAY-LE-VIDAME

Les mots Meslay

La bibliothèque est accessible gratuitement à tous les habitants de Fresnay-le-Comte . Il vous suffira de nous donner votre nom, prénom et numéro de téléphone pour vous inscrire.

⌚ Elle est ouverte le mercredi de 18h00 à 19h00 et les 1^{er} et 3^e samedi du mois de 11h00 à 12h00.

Elle est située à côté de la mairie (portail blanc de l'école).

Vous pouvez y emprunter des albums, BD, romans, magazines et documentaires pour tout public.

Une cinquantaine de livres est renouvelée régulièrement grâce aux prêts de la Bibliothèque Départementale.

Nous pouvons également réserver, auprès de cette même bibliothèque, les ouvrages que vous souhaiteriez lire.

NOS NOUVEAUTÉS 2025



Activité Sablimage

Une activité Sablimage est proposée ponctuellement le samedi après-midi.

Pour adultes et enfants. 5€ la séance. 2 essais gratuits .

Activité annoncée sur notre page Facebook.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Laurence LION au 07 82 36 03 89.

Bibliobox

Bibliobox de Fresnay-le-Comte (ancienne cabine téléphonique) est en libre accès et gratuite pour tous.

Vous pouvez emprunter un livre, le prendre, le garder, le ramener ou en ramener un des vôtres...

Le but étant de faire partager notre passion de la lecture.

Devant l'incivilité de certaines personnes, nous vous rappelons qu'il est interdit d'y déposer des sacs, des cartons et tout autre chose que des livres !

Bonne lecture à tous !



LA MAM

LES P'TITES MERVEILLES

TEXTE ÉCRIT SUR L'AIR DE LA COMPTINE « L'EMPEREUR, SA FEMME ET LE PETIT PRINCE »

LUNDI MATIN,
3 nounous arrivent avec entrain,
L'une fait d'la peinture,
L'autre fait de la lecture,
La troisième signe avec les mains,
En attendant la quatrième, tout le monde
s'amuse trop bien !

MARDI MATIN,
Les stagiaires arrivent au p'tit matin,
Elles participent à notre quotidien,
Apprennent et viennent aider,
Pendant qu'les enfants jouent,
En chantant, en dansant, en s'amusant !

MERCREDI MATIN,
On s'balade, on se tient la main,
On saute, on court, direction les grenouilles,
Les enfants posent mille questions,
C'est la découverte à fond !
Vivement demain pour retrouver les copains.

JEUDI MATIN,
Les p'tites merveilles sont excitées,
Pour les fatiguer, un peu de motricité,
La sieste bien méritée,
Les batteries rechargées,
Direction le gouter pour finir cette journée !

VENDREDI MATIN,
Les 3 nounous rangent tout doucement
On trie les jeux, on fait l'ménage en chantant
Les enfants refont l' bazard,
Puis viennent les câlins du soir,
Les nounous gardent le sourire
C'est l'heure de partir !

Et voilà encore une année de passée à la MAM de Fresnay. Plusieurs merveilles vont faire leur rentrée, des places sont libérées, nous avons hâtes de les rencontrer.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations par mail : mamlesptitesmerveilles@gmail.com

Tata Estelle
06 20 95 46 29

Tata Stéphanie
06 13 16 62 42

Tata Candy
06 82 28 14 16





LES FRESNAYSTIFS

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les habitants pour leur participation, ainsi que la commune pour sa subvention et son soutien, indispensables à la réalisation de nos actions.

Cette année, plusieurs événements ont animé la vie du village : les festivités du 13 juillet, la fête du village, Halloween, ainsi que les après-midis récréatifs et le traditionnel vin chaud, qui ont tous rencontré un beau succès.

Nous préparons déjà les prochaines animations à venir, avec toujours la même volonté de partager des moments conviviaux et fédérateurs, et nous avons hâte de vous y retrouver.

Toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues !

Le président Denis GIRARD



Les animations ont débuté par le traditionnel repas du 13 juillet où les convives ont partagé un repas sur le thème de l'Amérique préparé par Marion et Vivien.

Fête du village

Chasse au trésor, concours pétanque interrompu par la pluie et soirée dansante. Lors de la soirée, le conseil municipal remet une récompense aux jeunes ayant obtenu un diplôme scolaire.



Halloween



7 DÉCEMBRE

L'ANNÉE S'EST CLÔTURÉE PAR
L'APRÈS-MIDI VIN CHAUD



Les après-midis récréatifs, organisés tous les quinze jours à la salle. En juin dernier, un repas convivial est venu clôturer cette première saison.

N'hésitez pas à nous contacter! ► lesfresnaystifs@gmail.com

<https://instagram.com/lesfresnaystifs>

[https://www.facebook.com/LesFresnaystifs.](https://www.facebook.com/LesFresnaystifs)



LES SAPEURS-POMPIERS



Madame, Monsieur,

L'ensemble du personnel des sapeurs-pompiers de Fresnay-le-Comte/Boncé vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026.

Une année 2025 sur le signe du recrutement !

Effectivement, nous avons connu un large mouvement de personnel au cours de l'année 2025, avec toutefois un effectif en hausse. Pour être précis, ce sont trois personnels féminins et un personnel masculin qui nous ont rejoints cette année. Je les remercie pour leur investissement :

- Lena VOYETTE de Fresnay-le-Comte, déjà opérationnelle depuis la fin d'année 2025, section JSP à Chartres ;
- Une future recrue : Aurélia PETITJEAN de Montainville ;
- Delphine LEBLOND de Boncé, une ancienne qui revient... très très bonne nouvelle ;
- Et enfin Kévin VACHER, employé communal à Fresnay-le-Comte, qui signera son engagement très prochainement en tant que sapeur-pompier volontaire à Chartres, et en journée à Fresnay-le-Comte. Cela nous permettra, à divers moments de la semaine, d'avoir des binômes disponibles en journée, ce qui est un gros plus pour notre communauté. Tous ces engagements devraient porter l'effectif à neuf sapeurs-pompiers, présents sur les deux communes de Boncé et Fresnay-le-Comte.



En ce qui concerne l'Amicale, nous avons dû annuler la Saint-Patrick en 2025 faute d'inscriptions. Nous avons en revanche organisé notre Sainte-Barbe, qui a rencontré un franc succès et une excellente ambiance tout au long de la soirée.

Pour 2026, je vous donne rendez-vous Mi-mars pour la soirée, avec un thème qui reste à définir, et bien sûr la Sainte-Barbe en fin d'année.

Bruno PINSAULT , président de l'Amicale





NOS ARTISANS



HERVÉ TAXI
06 23 75 27 88
hervetaxi@gmail.com



MENUISERIE / ÉBÉNISTERIE
RÉMY ROQUET
09 74 66 74 38
06 68 09 25 12



ÉLECTRICITÉ
J.E. COURBERE
06 21 42 66 28
09 52 58 56 50



BRICOLAGE / MACHINES
MATÉRIEL AGRICOLE
GROUPE LECOQ
02 37 33 46 00



CHAUFFAGE / PLOMBERIE
CHAUFFAGE 28
JESSY FOURMONT
06 18 60 64 84



RÉPARATION MAINTENANCE
INDUSTRIELLE
AR MAINTENANCE
06 10 96 44 34
aurelien.maintenance@outlook.fr



TAPISSIER / DÉCORATEUR
L'ATELIER NATHE
06 16 23 23 63
latelier.nathe@gmail.com



POISSONNERIE
LES SAVEURS DU MARCHÉ 45
MEDHI TRABI
06 59 87 23 36
sdm45000@gmail.com



BOULANGERIE
TOMASSACCI
06 31 16 03 53
Tous les jours sauf le lundi



BOUCHERIE DYNAMIQUE
Rue de la Mairie (près de la salle des fêtes)
OUVERT 7j/7 - 24h/24



Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin change



Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus





L'AGENDA DES FÊTES

18 JANVIER	GALETTE DES ROIS ORGANISÉE PAR LA MAIRIE 📍 la salle des fêtes 14h30	JUIN	BOOM DES ENFANTS 📍 la salle des fêtes
25 JANVIER	THÉ DANSANT ORGANISÉE PAR LES FRESNAYSTIFS avec l'orchestre beltrame 📍 la salle des fêtes 14h30	13 JUIL.	DÎNER DU 14 JUILLET ORGANISÉ PAR LES FRESNAYSTIFS 📍 la salle des fêtes 19h30
5 MARS	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES	12 SEPT.	FÊTE DU VILLAGE ORGANISÉE PAR LES FRESNAYSTIFS 📍 la salle des fêtes
15 MARS	1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES <small>Second tour théorique le dimanche suivant</small>	31 OCT.	HALLOWEEN ORGANISÉ PAR LES FRESNAYSTIFS ⌚ à partir de 17h30
10 AVRIL	FOOD TRUCK LA PAT' DU PIRATE Crêpes & bières	11 NOV.	COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE ORGANISÉE PAR LA MAIRIE ⌚ 11h00
12 AVRIL	FÊTE DES POMPIERS ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRESNAY/BONCÉ	28 NOV.	SAINTE-BARBE ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRESNAY/BONCÉ
8 MAI	COMMÉMORATION 8 MAI ORGANISÉE PAR LA MAIRIE ⌚ 11h00	6 DEC.	MARCHÉ DE NOËL ET VIN CHAUD ORGANISÉ PAR LES FRESNAYSTIFS ET L'APE LES P'TITS CARTABLES 📍 la salle des fêtes
JUIN	KERMESSE DE L'ÉCOLE ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE 📍 cour de l'école	DÉCEMBRE	DISTRIBUTION DES COLIS AUX PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS

Sous réserve d'ajout de manifestations ou de modification de dates ; les informations et invitations seront faites régulièrement sur l'application Panneau Pocket.
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et vos idées qui sont les bienvenues.